



BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

Conseil Municipal : compte rendu de séances

Ouverture de la carrière de sable de l'entreprise Salles :



Eric Malherbe expose le projet d'extension de 2,5 ha de la sablière sur la commune de Marchastel, un débat s'en suit et les conseillers donnent un avis favorable au projet.

Location du communal de la Tourre :

Elle est accordée par décision du conseil à Bernard Cruzeize. Il en accepte le tarif de location et clôturera le terrain.

Appartement n°2 de la mairie : Régularisation du décompte EDF.

Travaux réalisés prochainement :

Les emplois partiels seront réalisés dans le mois de juillet suite au retard de l'entreprise SOMATRA (mauvais temps en mai)

Des fossés seront faits à l'automne par l'entreprise Y BRUN

Lors des deux dernières séances du conseil, un mot fut dit sur des projets dont nous reparleront quand il y aura du concret.

- Projet de la commune d'acheter du débit d'eau sur la source de Font Rouge.
- L'enfouissement des réseaux.
- L'assainissement : une étude du SDEE est attendue pour la mi juillet. Projet individuel ou collectif rien n'est décidé.
- Un emploi a été créé dans le cadre de la communauté des communes

Il a été rappelé, au sujet des certificats d'urbanisme que c'est la DDE qui instruit les dossiers (et uniquement la DDE).

La décision de les accorder ou pas ne dépend pas du maire, celui-ci ne possède qu'une délégation de signature de la préfète.

En cas de contestation avec la décision rendue il faut s'adresser *au tribunal administratif.*

Le point sur les projets réalisés :



Travaux de drainage

Prolongation du drain jusqu'au ruisseau de la Jaline. Le remblayage du fossé après drainage sécurise la circulation.

Sécurité routière

Une glissière en rondins vient d'être installée pour sécuriser le pont de la flèche.



Entretien courant

Fauchage des chemins et des villages.
Entretien des fossés sur la route communale
Marchastel / Réoutort.

Les containers ont été déplacés, ils se trouvent à l'emplacement de l'ancien transformateur. Un habillage sera effectué un peu plus tard.

Guy ensuque est en train de développer le site Internet de la commune. Vous pouvez accéder au site sur www.marchastel.com

Le mécanisme de la cloche de l'église a été remis en état, les fuites du toit de l'église ont été colmatées en attendant que des travaux soient effectués l'année prochaine.

Le dallage d'accès à la mairie a été rénové.

Visite de Madame la préfète sur le canton de Nasbinals

Présentation de Madame la préfète :

Nommée le 11 novembre 2007, Madame Françoise Debaisieux est le 102° préfet de la Lozère et pour la première fois, il s'agit d'une préfète. Représentant l'Etat dans le département, elle visite toutes les communes afin de connaître les attentes des élus et leurs difficultés rencontrées sur le terrain.

Rencontre avec les élus du canton le 30 mai :



Elle a débuté à la maison Richard par une séance de travail présidée par Pierre Aldebert Conseiller Général de Nasbinals en présence de Madame Debaisieux Préfète, de Pierre Morel à L'Huissier Député, des maires et des conseillers municipaux du canton. Pierre Aldebert exposa le potentiel du canton avec ses projets et ses difficultés, puis les maires prirent tour à tour la parole pour situer leur commune et présenter leurs projets et faire part de leurs attentes.

Les difficultés les plus souvent rencontrées sur le canton sont liées à l'entretien des routes communales car elles sont très nombreuses et entraînent des frais considérables. Mme la Préfète, consciente du problème rappela que les subventions départementales pour 2008(DGE) sont octroyées pour les cimetières... et qu'il n'y aura pas d'aide de l'Etat pour la voirie. Chaque année les subventions sont accordées pour une utilisation précise.

Le coût des analyses de l'eau fut aussi évoqué par les élus, Mme la Préfète prit note de la remarque et nous fit savoir qu'à son arrivée en Lozère, elle fut surprise d'apprendre que le département comptait 1000 captages, un nombre fort élevé et qui entraîne forcément des dépenses.

L'installation des jeunes dans l'agriculture fut aussi débattu ainsi que les différents projets liés au tourisme. Agriculture et tourisme sont les moteurs du canton.

Concernant Marchastel, Eric Malherbe attira l'attention de Mme la Préfète sur la faible marge de manœuvre budgétaire d'une commune comme la notre et sur les difficultés à venir pour faire des routes en enrobés (30 000€ du kilomètre)

La maison médicalisée

Le projet a été élaboré par Pierre Aldebert durant son mandat de maire et président de la communauté des communes. Il devrait voir le jour dans les mois à venir. Messieurs Aldebert et Morel exposèrent à Mme la Préfète en quoi consistait le projet. Ce bâtiment implanté sur le terrain attenant au restaurant de M. et Mme Gabrillargues comprendra un cabinet pour le médecin, un pour le kinésithérapeute et un pour les infirmières. Un appartement à l'étage permettra de loger un médecin remplaçant. Il fut souligné que son coût était financé à 80% par des subventions et que le dossier était trop avancé pour être modifié.

Autres sujets abordés par le député

Pierre Morel souligna son plaisir à voir venir sur Marchastel M et Mme Bringer qu'il connaît bien et souligna que M. Bringer venait d'être élu doyen à la faculté de médecine de Montpellier.

Pierre Morel a à cœur la création d'un Parc Régional de l'Aubrac. Ce parc accueillerait des projets pour les cantons de l'Aubrac Lozérien, Aveyronnais et Cantalien. Il souligna que le parc ne pourra se faire qu'avec l'accord de tous les élus concernés.

Après une réunion fort dense, le repas fut servi à la randonnée et la journée se poursuivit par une visite des 6 communes du canton.



Eric Malherbe présenta à Mme Debaisieux les locaux de la mairie rénovée sous le mandat de Christian Bessière. Mme la préfète fut agréablement surprise par la qualité la rénovation et par l'outil de travail dont dispose la mairie



Une halte à Rieutort d'Aubrac suivit, Pierre Morel en profita pour dire bonjour à des randonneurs qui se désaltéraient à la fontaine du village. Eric Malherbe exposa à nouveau le projet de la commune de créer un WC public dans le village soulignant qu'il passe 20 000 pèlerins par an sur le chemin de St Jacques de Compostelle.

ADMR

L'association du service à domicile

Création d'une antenne de l'ADMR sur le canton.

Pour la commune de Marchastel au conseil d'administration :
Eric Malherbe, Sylvie CRUEIZE.

Une réunion s'est tenu le 13 juin à Nasbinals en présence du conseil d'administration et de bénévoles.

Election du bureau :

Présidente : Ginette Queudray

Vice présidents : Julien Garde, François Chazaly

Trésorière : Sylvie Crueize

Trésorier adjoint : David Tardieu

Secrétaire : Dominique Sauvage

Secrétaire adjoint : Agnès Moisset

L'assistante de secteur sera Mme Roselyne Deboisgolin

Dans un premier temps les besoins vont être répertoriés pour savoir quels services il faut mettre en place. Cela peu aussi bien concerner le portage de repas que l'aide à domicile, aider à faire les courses, le bricolage, le déneigement, l'aide à l'équipement dans les maisons.... Les personnes pouvant prétendre à ses services sont bien sur les personnes âgées mais aussi les personnes en difficulté provisoire (maladie, accident, naissance....) Des aides peuvent être accordées pour pouvoir bénéficier des services. Un local pour installer le bureau de l'ADMR est recherché ainsi qu'une collectivité qui voudrait se charger de la conception des repas.

Le budget primitif de la commune de MARCHASTEL en 2008

Voici expliqué d'une façon assez détaillée le budget de la commune.

Si vous souhaitez des précisions, n'hésitez pas à me les demander

Eric MALHERBE

Le budget permet de déterminer les recettes et les dépenses de la commune.

Le 14 avril 2008, le conseil municipal a voté à l'unanimité le **budget primitif**, il s'agit d'une prévision de dépenses et recettes pour l'année en cours.

Le budget doit être équilibré entre les recettes et les dépenses. (il peut éventuellement être excédentaire, c'est le cas pour le budget de l'eau de la commune de Marchastel cette année).

Le budget est proposé par le maire, il reprend en grande partie le compte administratif du budget de l'année précédente pour les parties fonctionnement et investissement.

Le budget comporte 3 parties distinctes, le budget communal, le budget de l'eau et le budget du CCAS.

Pour chaque budget, on définit :

Une partie dépenses de fonctionnement

Une partie recette de fonctionnement

Une partie dépense d'investissement

Une partie recette d'investissement

Chaque partie comporte un certain nombre de chapitre (ex : charges à caractère général)

Les chapitres comportent les articles. (ex : primes d'assurances)

Dans le cas où la commune viendrait à dépasser les dépenses d'un chapitre, il est possible de

prendre de l'argent sur un autre chapitre par décision modificative (votée par le conseil municipal)

Un chapitre dépenses imprévues de fonctionnement existe.

Le budget est contrôlé par le percepteur avant passage au vote du conseil.

Voici les grandes lignes du budget primitif (prévision) pour cette année 2008.

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement, dépenses

Charges à caractère général : 37 020 €

-électricité 2 500 €

-fioul 3 000 €

-assurances 2 000 €

-timbres 500 €

-entretien de bâtiments 1 000 €

-entretien voies et réseaux 21 000 € (réparation de routes 15 000 €,

fauchage 1 500 € ...),

Les dépenses de ce poste risquent d'être dépassées car la commune ne disposait pas de devis au moment du vote du budget (changement de maire)

-fêtes et cérémonie 1 000 € se décomposant comme suit : 300 pour cérémonie couronnes ou autre (comme en 2007), 400 euros pour l'arbre de Noël des enfants (9 concernés), 200€ pour colis aux personnes âgées (plus de 65 ans), 100 euros pour la cérémonie du 11 novembre. Il s'agit bien évidemment d'un maximum qui selon toute vraisemblance sera révisé à la baisse en 2009 (la commune n'a pas de recul sur ce type de dépenses car elles n'existaient pas).

-.....

Charges de personnel : 21 500 €

-il s'agit des salaires et charges des secrétaires.

Autres charges de gestion courante : 18 569 €

-indemnités des élus : 11000€ se décomposant comme suit : maire 570€/mois net, adjoints 100 €/mois net (même montant que pendant le dernier mandat)

-charges salariales 700 €
-services incendie (obligatoire) : 2 581 €
-cantine et ramassage scolaire : 2 600 €
-subvention aux associations : 1 500 €

-.....

Charges financières : 2000 € (intérêts d'emprunts)

Dépenses imprévues : 5 218.22 €

Soit un total des dépenses de 84 307.22 €

La section fonctionnement va aussi virer 53 595.05 € à la section d'investissement, cela permet de

- donner à la section d'investissement des moyens financiers

-d'équilibrer le budget

Total des dépenses de fonctionnement 137 902.27 €

Section de fonctionnement, recettes

Les recettes de la commune proviennent essentiellement de la dotation de l'état

En voici les grandes lignes (il s'agit d'une prévision)

-impôts et taxes 19 726 €
-dotations de l'état 61 279 €
-revenus des locations 15 000 €

-.....

Ce qui donne au total 96 755 €

A cela, il faut ajouter 41 147.27 € d'excédent de fonctionnement de l'année dernière

Total des recettes de fonctionnement : 137 902.27 € en équilibre avec les dépenses.

Section d'investissement, dépenses

Dépenses d'équipements : il s'agit des différents programmes d'investissement de la commune

Cela reprend les différents programmes commencés (aucun des programmes de 2007 n'a été supprimé sauf si bien sûr il était fini)

L'état rembourse partiellement à la commune la TVA 2 ans après les travaux, les montants sont donnés TTC

-n°44 mairie 6 000 €

(il s'agit d'une facture de rénovation de la mairie reçue en début d'année, le programme devrait être supprimé en 2009)

-n°67 travaux sur les fossés 22 000 €,

drains sur fossé entre marchastel et rieurort , drain sur fossé entre rieurort et le pont de marchastel, création de fossés

-n°68 1 000 € éclairage public

-n°69 11 000 € église de marchastel (vitreaux, toiture, portail)

(le coût réel après devis devrait être de 7 000 €,le programme ne sera engagé en 2008 que si la commune peut obtenir des subventions sur ce projet)

-n°70 2 000 € chemins ruraux

Même somme qu'en 2007 (pas utilisée en 2007),

il a déjà été amélioré en 2008 l'entrée du chemin de la peytrade

-n°73 travaux de sécurité routière 5 000 €

Dégagement de visibilité route de Puech Pallat, mise en place de glissières de sécurités près du pont de la peytrade (pont de fer), le montant réel est après devis de 7 000 € TTC

subvention : 1 500 €

-n°74 20 000 € wc public rieurort

Le projet est pour un wc en granit et lauze (assainissement autonome compris) du même type que celui de Finerols, rien n'est encore décidé sur l'emplacement. Il n'y a pas de subventions possibles pour cette année, le projet est remis à l'année prochaine.

Dépenses financières 4 300 €

Il s'agit du remboursement des emprunts

.....

Total des dépenses d'investissement (prévision) : 72 800 €

1068 (article purement comptable) 17 140 €

Total investissement 89 940.30 €

Section d'investissement, recettes

Ces recettes sont très variables d'une année à l'autre, il peut s'agir de subvention ou de reversement de la TVA (FCTVA) sur les programmes d'investissement de 2 années antérieures (2006 pour cette année)

Recettes d'investissement : 13 004.95 €

Il s'agit d'un reliquat (très important) de subvention (DEP) de 2006 (dotation du conseiller général)

Recettes financières

-FCTVA : 6 000 € (récupération de TVA)

- 1068 excédents de fonctionnement 17 140.30 € (puement comptable)

Total des recettes réelles : 36 345.25 €

Virement de la section de fonctionnement : 53 595.05€

Total des recettes d'investissement: 89 940.30 €

BUDGET DE L'EAU

Section d'exploitation, dépenses

Charges à caractère général 13 600 €, il s'agit de l'entretien du réseau, des taxes dues à l'agence de l'eau.....

Charges financières : 170€ (intérêts des emprunts)

Dépenses imprévues : 388€

Virement à la section d'investissement : 7061€

Total dépenses 21219.93€

Section d'exploitation, recettes

Vente eau et abonnement : 28 500 €

Subvention d'exploitation 2 500 €

Recettes réelles 32 008.24 €

Opérations comptables.....

Total des recettes d'exploitation 33 444.10 €

Report de l'année +8 775.83 €

Total 42 219.93 €

On peut noter que le budget d'exploitation est en excédent d'un peu plus de 20000€

Section d'investissement, dépenses

Dépenses d'équipements : il s'agit des différents programmes d'investissement de la commune

Cela reprend les différents programmes commencés (aucun des programmes de 2007 n'a été supprimé sauf si bien sûr il était fini)

L'état rembourse à la commune la TVA 2 ans après les travaux, les montants sont donnés TTC

N°4 acquisition du reste du débit de fontrouge 20000€

N°5 extension du réseau d'eau potable 5000€ (pose du compteur général de Rieutort, pose de compteur...)

N°6 assainissement 38350€ (il s'agit d'une provision pour l'assainissement collectif futur)

Note : à l'heure actuelle, rien n'a été décidé sur le type d'assainissement choisi pour Rieutort et Marchastel

Des études financières et techniques sont en cours

Opération comptable.....

Total 66691.76€

Section d'investissement, recettes

Subvention 13 850 € (cette subvention n'est pas acquise pour l'instant)

Ecritures comptables.....

total recettes d'investissement 20911€

résultat reporté de l'année 2007 45780.76 €

Total 66691.76€ en équilibre

BUDGET DU CCAS (centre communal d'action social)

Il n'est pas utilisé, j'ai préféré utiliser le chapitre « fêtes et cérémonie » pour l'arbre de Noël....., plus simple à gérer d'une façon comptable

Dépenses 68 €

Recettes 68 €

Conclusion

budget communal Sur les chiffres de prévision de 2008, on peut estimer avoir une marge de manœuvre sur le fonctionnement de 12 000 € annuel
Cela est très peu, pour donner un ordre d'idée, 1 km de route neuve en enrobé coûte 30 000 €, Même subventionné à 50%, il reste encore 15 000 € à la charge de la commune, plus que ce dont elle dispose annuellement

budget de l'eau Le budget est positif
Sur les chiffres de prévision de 2008, on peut estimer avoir une marge de manœuvre sur le fonctionnement de 16 000 € annuel qui permettra d'augmenter la partie investissement.
Pour cette année, la commune dispose d'à peu près 60 000 € de provision pour l'assainissement sur le budget de l'eau.